

### Fabrication de l'ameublement - IDCC: 1411

#### Formules socles à la main de l'entreprise

_				
	Mini	Médium	Confort	Optimale
IOSPITALISATION (Y COMPRIS FRAIS DE MATERNITÉ)				
rais de séjour				
rais de séjour dans un établissement conventionné	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR	100 % FR - MR <sup>(1)</sup>
rais de séjour dans un établissement non conventionné	100 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR	100 % FR - MR <sup>(1)</sup>
lonoraires				
lédecins adhérents à l'un des DPTAM	170 % BR - MR	200 % BR - MR	300 % BR - MR	400 % BR - MR
lédecins non adhérents à l'un des DPTAM	150 % BR - MR	180 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
orfait journalier hospitalier	100 % forfait	100 % forfait	100 % forfait	100 % forfait
orfait actes lourds	100 % frais réels			
hambre particulière				
hambre particulière (par jour)	1 % PMSS	2,5 % PMSS	3 % PMSS	3 % PMSS
lospiway				
our préparer au mieux votre hospitalisation ou celle d'un proche, e service Hospiway vous permet de faire une recherche d'établissement parmi 200 athologies sur la zone géographique souhaitée. Les données sont issues des 20 nillions d'hospitalisations en France, à la fois lourdes et fréquentes.	Oui	Oui	Oui	Oui
rais d'accompagnement				
rais d'accompagnement (par jour)	-	1 % PMSS	2 % PMSS	2 % PMSS
OINS COURANTS				
lonoraires médicaux				
onsultation ou visite d'un médecin adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	170 % BR - MR	250 % BR - MR	400 % BR - MR
onsultation ou visite d'un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	150 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
onsultation ou visite d'un médecin spécialiste adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	170 % BR - MR	250 % BR - MR	400 % BR - MR
onsultation ou visite d'un médecin spécialiste non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	150 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
ctes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin adhérent l'un des DPTAM	100 % BR - MR	170 % BR - MR	250 % BR - MR	400 % BR - MR
ctes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin non dhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	150 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
magerie médicale				
ctes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin adhérent à l'un es DPTAM	100 % BR - MR	170 % BR - MR	250 % BR - MR	400 % BR - MR
ctes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin non adhérent à				
	100 % BR - MR	150 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
un des DPTAM  nalyses et examens de laboratoire	100 % BR - MR	150 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR

# Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

charge et au c	noix du saturie
Formule 1	Formule 2
100 % BR	200 % BR
	(non inclus pour la formule optimale)
100 % BR	200 % BR
(non inclus pour la formule optimale)	(non inclus pour la formule optimale)
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 /0 5.1	200 /0 211
0,5 % PMSS	1 % PMSS
-	-
0,5 % PMSS	1 % PMSS
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BK	200 70 BK
100 0/ BB	200.0/ PD
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR

Contactez nous au 04 93 08 26 50 pour une étude gratuite. Ou en ligne : https://entreprise.axa.mon-assurance.fr/



### Fabrication de l'ameublement - IDCC: 1411

### Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Optimale
Honoraires paramédicaux				
Les actes pratiqués par les auxiliaires médicaux : les infirmiers,				
les masseurs kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes et les pédicures-	100 % BR - MR	150 % BR - MR	250 % BR - MR	400 % BR - MR
podologues				
Médicaments				
Médicaments pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR			
(y compris l'homéopathie prise en charge par Sécurité sociale)	100 % DK - MK	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR
Moyens contraceptifs prescrits et non pris en charge Sécurité Sociale (forfait global par année civile)	-	15 euros	60 euros	60 euros
Médicaments et homéopathie prescrits non pris en charge par				
la Sécurité sociale figurant sur la liste des produits ayant une autorisation de mise sur			2 % PMSS	2 % PMSS
le marché de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (forfait global par année	-	_	2 70 F M33	2 70 F M33
civile)				
Matériel médical				
Appareillage, prothèses, produits et prestations diverses pris en charge par la Sécurité	100 % BR - MR	350 % BR - MR	375 % BR - MR	400 % BR - MR
sociale	100 /0 BIC MIK	330 70 BR MIK	313 /0 BR MIK	400 /0 BIC MIK
Médecines non conventionnelles				
Médecine douce réalisée par un praticien disposant d'un numéro ADELI, RPPS ou FINESS (par année civile)	1 % PMSS <sup>(2)</sup>	4 % PMSS <sup>(2)</sup>	4 % PMSS <sup>(2)</sup>	6,5 % PMSS <sup>(2)</sup>
Prévention				
Tout acte de prévention prévu à l'article R 871-2 du code de la Sécurité sociale	100 % BR - MR <sup>(3)</sup>			
Médicaments et produits à base de nicotine, non pris en charge				
par la Sécurité sociale, prescrits par un médecin dans un but de sevrage tabagique,	1 % PMSS	2 % PMSS	3 % PMSS	6 % PMSS
avec autorisation de mise sur le marché ou norme Afnor, par année civile	- // / / / /		5 / 5 / 5 / 5	2,723.3.22
Les séances d'activité physique prescrites et adaptées aux affections				
définies par l'article D1172-2 du Code de la santé publique. L'activité physique doit être dispensée par un professionnel de santé ou un professionnel titulaire d'un	200 euros	200 euros	200 euros	200 euros
diplôme ou certification, tels que définis à l'article D1172-2 du Code de la santé	200 euros	200 euros	200 euros	200 euros
publique, par année civile				
Connecteurs Bluetooth pour stylos à insuline ou pour glucomètre, prescrit par un				
médecin	100 euros	100 euros	100 euros	100 euros
(cette garantie intervient une fois dans la vie du contrat)	200 00.00	200 ca. 00	200 00.00	200 00.00
Vaccins prescrits par un médecin non pris en charge par la Sécurité				
sociale dans les conditions prévues par leur autorisation de mise sur le marché (par	-	-	6 % PMSS	12 % PMSS
année civile)				

# Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

charge et au choix du satarie				
Formule 1	Formule 2			
100 % BR	200 % BR			
-	-			
-	-			
-	-			
100 % BR	200 % BR			
1 % PMSS	2 % PMSS			
Oui <sup>(4)</sup>	Oui <sup>(4)</sup>			
-	-			
÷	-			
-	-			
-	-			



### Fabrication de l'ameublement - IDCC: 1411

### Formules socles à la main de l'entreprise

rate de transports  rate de transports  100 % BR - MR 100		Mini	Médium	Confort	Optimale
rais de Transports ure thermale i rata médicaux, frais de séjour et frais de transport (forfait par année luite)  100 % BR - MR					- CP IIII
ure thermale: frais medicaw, frais de séjour et frais de transport (forfait par année wite)  ### 100 % BR - MR <sup>(S)</sup> ###	•				
100 % BR - MR   100 % BR - M	·	100 % BR - MR	100 % BR - MR	300 % BR - MR	400 % BR - MR
A Téléconsultation  Téléconsultation  Téléconsultation  Téléconsultation  Téléconsultation  Trance: 363 J (Pepuis l'étranger: +33 1 55 92 27 54  Y Eavy Santé  E programme de prévention digital My Easy Santé vous aide à  Préserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.  Taternité  Oui  Oui  Oui  Oui  Oui  Oui  Oui  Ou		100 % BR - MR (5)	100 % BR - MR (6)	100 % BR - MR <sup>(7)</sup>	100 % BR - MR (8)
a Teléconsultation Médicale permet aux salariés de consulter n'indécine part létéphone ou video 24/7. Numéro de téléphone sans surcoût Depuis la rance: 36 33 / Depuis l'étranger: +33 155 92 77 54 7	•		200 10 211 1111		
n médecin par téléphone ou vidéo 24/7. Numéro de téléphone sans surcoût Depuis la nance : 36 31 ¿ Depuis l'étranger : +331 55 92 27 54    Ny Easy Santé  programme de prévention digital My Easy Santé vous aide à réserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.  **Santé de la prévention digital My Easy Santé vous aide à réserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.  **Santé de la prévention digital My Easy Santé vous aide à réserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.  **Santé de la prévention digital My Easy Santé vous aide à réserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.  **Santé de la prévention digital My Easy Santé vous aide à réduire voir de la contrait de					
rance: 36.37 Depuis l'étranger : +33 i 55 92 27 54 My Easy Santé  programme de prévention digital My Easy Santé vous aide à réserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.  **Prodriée de prévention digital My Easy Santé vous aide à réserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.  **Internité**  **Inte	·	0.1	0.1		
Py Easy Santé programme de prévention digital My Easy Santé vous aide à réserver, anéliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.  **Jouing Court of Cou		Oui	Oui	Oui	Oui
per programme de prévention digital My Easy Santé vous aide à préserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.  Taternité  orfait maternité (par enfant, en cas de naissances ou d'adoptions multiples le forfait st doublé)  VDES AUDITIVES  UDES AUDITIVES AUDITIVES  UDES AUDITIVES AUDITIVE AUDITIVE AUDITIVE AUDITIVE AUD	, , ,				
réserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.    Substituté	My Easy Sante				
reserver, ameliorer votre sante au quotidien et reduire vos facteurs de risque.  Idaternité Orfait maternité (par enfant, en cas de naissances ou d'adoptions multiples le forfait st double)  NDES ADDITIVES  Ides auditives jusqu'au 31 décembre 2020  quipements de classe 1 ou 2  cuessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale  100 % BR - MR 250 % BR - MR 250 % BR - MR 255	Le programme de prévention digital My Easy Santé vous aide à	0 :	0 .	0 :	0 :
Asternité  orfait maternité (par enfant, en cas de naissances ou d'adoptions multiples le forfait st doublé)  NDES AUDITIVES  dides auditives jusqu'au 31 décembre 2020  quipements de classe 1 ou 2 100 % BR - MR 350 % BR - MR 375 % BR - MR 550 % BR - MR  ccessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale 100 % BP - MR 350 % BR - MR 375 % BR - MR 550 % BR - MR  dides auditives à partir du Ierr janvier 2021  quipement à tarif libre de classe 2 pour les adultes 400 euros - MR 1400 euros - MR 1400 euros - MR 1700 euros - M	préserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.	Oui	Oui	Oui	Oui
orfait maternité (par enfant, en cas de naissances ou d'adoptions multiples le forfait st doublé)  NDES AUDITIVES  UIGES auditives jusqu'au 31 décembre 2020  quipements de classe 1 ou 2  quipement de classe 1 ou 2  quipement de classe 1 ou 2  quipement doublés pris en charge par la Sécurité sociale  100 % BR - MR 350 % BR - MR 375 % BR - MR 550 % BR - MR 350 % BR - MR 375 % BR - MR 550 % BR - MR 100 % BR - MR 375 % BR - MR 550 % BR - MR 100 % BR					
Subject   Subj					
AUDES AUDITIVES  dides auditives jusqu'au 31 décembre 2020  quipements de classe 1 ou 2  100 % BR - MR 350 % BR - MR 375 % BR - MR 375 % BR - MR 550 % BR - MR 3050 % BR - MR 375 % BR - MR 550 % BR - MR 3050 % BR - MR 375 % BR - MR 100 % PLV - MR 1700 euros - MR 1700 e		-	317 euros	317 euros	500 euros
quipements de classe 1 ou 2 quipements de classe 1 ou 2 quipements de classe 1 ou 2 quipement de classe 1 ou 2 100 % BR - MR 350 % BR - MR 375 % BR - MR 550 % BR - MR  ides auditives à partir du 1er janvier 2021 quipement 100% Santé quipement 100% Santé 100 % PLV - MR 1700 euros - MR 1480 euros - MR 1700 euros - MR 1400 euros - MR 1400 euros - MR 1700 e					
quipements de classe 1 ou 2 100 % BR - MR 350 % BR - MR 375 % BR - MR 550 % BR - MR 100 % PLV - MR 1700 euros - MR 17					
ccessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale  100 % BR - MR  350 % BR - MR  375 % BR - MR  550 % BR - MR  100 % PLV -		1000/ BB 14B	2522/ 22 142	075.0/ DD 140	550 A/ DD - MD
quipement 100% Santé   100 % PLV - MR   1700 euros - MR   1700 e	• •				
quipement 100% Santé quipement 200% Santé quipement à tarif libre de classe 2 pour les adultes quipement à tarif libre de classe 2 pour les enfants 1400 euros - MR 1400 euros - MR 1400 euros - MR 1700 euros - MR 100 % PLV	. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	100 % BR - MR	350 % BR - MR	375 % BR - MR	550 % BR - MR
quipement à tarif libre de classe 2 pour les adultes quipement à tarif libre de classe 2 pour les enfants 1400 euros - MR 1400 euros - MR 1700 euros - MR 100 M PLV - MR 100 M P	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1000/ BUY MB	100.0/ 51.1/ 145	100.0/ PLV MP	400 0/ BUV MB
quipement à tarif libre de classe 2 pour les enfants  1400 euros - MR 1700 euros - MR 350 % BR - MR 375 % BR - MR 550 % BR - MR	• •				
Excessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale  100 % BR - MR  350 % BR - MR  375 % BR - MR  550 % BR - MR  100 % PLV - MR 100 % PLV -					
DENTAIRE  Soins et prothèses 100% Santé  Soins (hors 100% Santé)  Soins (hors 100% BR - MR  125 % BR - MR  125 % BR - MR  200 % BR - MR  400 % BR - MR  400 % BR - MR  200 % BR - MR  400 % BR - MR  200 % BR - MR  400 % BR - MR  200 % BR - MR  400 % BR - MR  200 % BR - MR  400 % BR - MR  200 % BR - MR  400 % BR - MR  200 % BR - MR  400 % BR - MR  200 % BR - MR  200 % BR - MR  200 % BR - MR  370 % BR - MR  520 % BR - MR  520 % BR - MR  520 % BR - MR  700 % BR					
soins et prothèses 100% Santé  soins (hors 100% Santé)  consultations, soins courants, radiologie et parodontologie pris en charge par la écurité sociale  carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)  carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)  carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)  carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)  carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)  carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)  carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)  carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale  carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale  carodontologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale  carodontologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale  carodontologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale		100 % BR - MR	350 % BR - MR	375 % BR - MR	550 % BR - MR
coins (hors 100% Santé) consultations, soins courants, radiologie et parodontologie pris en charge par la sécurité sociale carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile) carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile) carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile) carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile) carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile) carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale carodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale carodontologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale carodontologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale carodontologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale carodontologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale carodontologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale carodontologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale carodontologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale carodontologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale					
consultations, soins courants, radiologie et parodontologie pris en charge par la fécurité sociale  125 % BR - MR  125 % BR - MR  125 % BR - MR  200 % BR - MR  400 % BR - MR  520 % BR -		100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
recturité sociale  125 % BR - MR  125 % BR - MR  125 % BR - MR  200 % BR - MR  400 % BR - MR  200 % BR - MR  400 % BR - MR  200 % BR - MR  200 % BR - MR  400 % BR - MR  200 % BR - MR  250 % BR - MR  25					
ecurité sociale  Parodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)  Prothèses (hors 100% Santé)  Prothèses à tarifs limités  dans la limite de 100% PLV-MR)  Prothèses à tarifs limités  Prothèses à tarifs limités  250 % BR - MR  370 % BR - MR  520 % BR - MR  520 % BR - MR  70 % BR - MR		125 % BR - MR	125 % BR - MR	200 % BR - MR	400 % BR - MR
Prothèses (hors 100% Santé) Prothèses à tarifs limités Idans la limite de 100% PLV-MR) Prothèses à tarifs limités Idans la limite de 100% PLV-MR) Prothèses à tarifs libres Prothòdontie Prothodontie Prothodontie Prothodontie prise en charge Prothodontie prise en charge (par semestre dans la limite de 4 semestres onsécutifs) Prothèses fixes non prises en charge par la Sécurité sociale Prothèses fixes non prise en charge (dans la limite de 3 dents par an) Prothèses fixes non prise en charge par la Sécurité sociale Prothèses fixes non prise en charge par la Sécurité sociale Prothèses fixes non prise en charge par la Sécurité sociale Prothèses fixes non prise en charge par la Sécurité sociale	Sécurité sociale	120 /0 511 11111	120 /0 511 1.111	200 70 511 1.111	100 70 511 11111
rothèses à tarifs limités dans la limite de 100% PLV-MR) 250 % BR - MR 250 % BR - MR 250 % BR - MR 370 % BR - MR 520 % BR - MR 5	Parodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)	-	-	-	300 euros <sup>(9)</sup>
rothèses à tarifs limités dans la limite de 100% PLV-MR) 250 % BR - MR 250 % BR - MR 250 % BR - MR 370 % BR - MR 520 % BR - MR 5	Prothèses (hors 100% Santé)				
dans la limite de 100% PLV-MR)  250 % BR - MR  370 % BR - MR  520					
rothèses à tarifs libres 250 % BR - MR 250 % BR - MR 370 % BR - MR 520 % BR - MR  Orthodontie Orthodontie prise en charge Orthodontie prise en charge (par semestre dans la limite de 4 semestres onsécutifs) Orthodontie non prise en charge (par semestre dans la limite de 4 semestres onsécutifs) Orthodontie non prises en charge (par semestre dans la limite de 4 semestres onsécutifs) Ortothèses fixes non prises en charge par la Sécurité sociale Orthodontie non prises en charge par la Sécurité sociale Orthodontie non prises en charge par la Sécurité sociale Orthodontie non prises en charge par la Sécurité sociale Orthodontie non prises en charge par la Sécurité sociale		250 % BR - MR	250 % BR - MR	370 % BR - MR	520 % BR - MR
prthodontie prise en charge 150 % BR - MR 250 % BR - MR 300 % BR - MR 510 % BR - MR 250 % BR - MR 300 % BR - MR 510 % BR - MR 51	Prothèses à tarifs libres	250 % BR - MR	250 % BR - MR	370 % BR - MR	520 % BR - MR
prthodontie prise en charge 150 % BR - MR 250 % BR - MR 300 % BR - MR 510 % BR - MR 250 % BR - MR 300 % BR - MR 510 % BR - MR 51	Orthodontie				
orthodontie non prise en charge (par semestre dans la limite de 4 semestres onsécutifs)  Prothèses fixes non prises en charge par la Sécurité sociale  Filier de bridge sur dent saine (dans la limite de 3 dents par an) - 170 euros 200 euros 350 euros  mplantologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale		150 % BR - MR	250 % BR - MR	300 % BR - MR	510 % BR - MR
onsécutifs) Prothèses fixes non prises en charge par la Sécurité sociale Filier de bridge sur dent saine (dans la limite de 3 dents par an)  replantologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale				050	
ilier de bridge sur dent saine (dans la limite de 3 dents par an) - 170 euros 200 euros 350 euros mplantologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale	consécutifs)	-	-	350 euros	600 euros
ilier de bridge sur dent saine (dans la limite de 3 dents par an) - 170 euros 200 euros 350 euros mplantologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale	Prothèses fixes non prises en charge par la Sécurité sociale				
mplantologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale			170 euros	200 euros	350 euros
	mplants dentaires (dans la limite de 3 implants par an)	-	-	500 euros	1000 euros

# Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2		
	-		
100 euros	200 euros		
-	-		
-	-		
-	-		
100 % BR	200 % BR		
100 % BR	200 % BR		
100 /0 Bit	200 /0 BIX		
-	-		
300 euros	300 euros		
300 euros	300 euros		
100 % BR	200 % BR		
100 % BR	200 % BR		
100 euros	200 euros		
100 % BR	200 % BR		
100 % BR	200 % BR		
100 % BR	200 % BR		
110 euros	220 euros		
100 euros	200 euros		
160 euros	320 euros		



Fabrication de l'ameublement - IDCC: 1411

#### Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Optimale
OPTIQUE				
Verres et monture				
Equipements 100 % Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Simples	260 euros - MR	380 euros - MR	400 euros - MR	420 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Complexes	300 euros - MR	490 euros - MR	600 euros - MR	700 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Très complexes	300 euros - MR	530 euros - MR	750 euros - MR	800 euros - MR
dont un remboursement de la monture à tarif libre (Classe B) limité à :	100 euros - MR	100 euros - MR	100 euros - MR	100 euros - MR
Prestations d'adaptation	4 euros	4 euros	4 euros	4 euros
Autres postes Optique				
Lentilles de contact correctrices prises en charge par la Sécurité sociale	4,5 % PMSS <sup>(10)</sup>	7 % PMSS (10)	8,5 % PMSS (10)	11 % PMSS (10)
Lentilles de contact correctrices non prises en charge par la Sécurité sociale (y compris jetables)	-	7 % PMSS <sup>(12)</sup>	8,5 % PMSS <sup>(12)</sup>	11 % PMSS <sup>(12)</sup>
La chirurgie réfractive (forfait par œil et par année civile)	-	250 euros	300 euros	1100 euros
Implants oculaires non pris en charge par la Sécurité sociale	-	-	-	500 euros
Itelis				
Le Réseau Itélis permet aux assurés d'avoir accès à des soins de qualité, en protégeant leur budget.	Oui	Oui	Oui	Oui

# Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
50 euros	100 euros
80 euros	150 euros
170 euros	200 euros
-	-
-	-
1 % PMSS (11)	2 % PMSS (11)
1 % PMSS (11)	2 % PMSS (11)
100 euros	200 euros
-	-
-	-

(1) dans la limite de 400%BR-MR. (2) Spécialités prises en charge: Ostéopathie, Chiropractie, Sophrologie, Diététicien, Pédicurie, Nutritionniste, Podologue. (3) Remboursement minimum sinon remboursement selon le poste auquel il est rattaché. (4) selon le poste auquel il est rattaché (5) +50 euros (6) + 100 euros (7) + 250 euros (8) + 400 euros (9) (curetage/surfaçage, lambeau, greffe gingivale) (10) forfait global par an et par bénéficiaire (12) forfait global par an

#### **Document non contractuel**

AXA France Vie. Entreprise rejie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 487 725 073,60 € - 310 499 599 RCS, Nanterre. Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex • XXA Assistance France - Société Ansurance Mutuellei: Société d'Assurance de Social : 6, Rue André dide 92320 fabilité à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135,92 € - 440 358 471 RCS PARIS Mandataire d'assurance immatriculé à l'ORIAS social en le 1'0088788 - Immemble « Le Diapason » - 218 avenue Jean Jauvis - 75019 Paris. La société AXA PEOPLE PROTECTOR SERVICES, S.A. UNIPERSONNELLE dont le siège social situé à Madrid, Emilio Vargas, 6, CP 28043, C.J.F n. A-86154341 et d'ûment inscrit dans le Registre du Commerce de Madrid, Volume 28.459, Feuillet 201, section 8, feuille numéro 512.428, inscription 1 º, édite l'application mobile et la version web Easy Santé (www.myeasysante.fr).